



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : MODIFICATION PONCTUELLE

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie seront ponctuellement modifiés :

Lundi 12 Juin : Ouverture de 7h30 à 9h et non de 10h à 12h

Vendredi 24 Juin : Ouverture de 9h à 12h et non de 15h à 18h

Vendredi 30 Juin : Ouverture de 9h à 12h et non de 15h à 18h

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS CARTONS

Les enfants de l'école organisent le ramassage de vos vieux papiers et cartons le :

MERCREDI 21 JUIN 2017

Déposez vos paquets ficelés devant votre porte dès 8 h du matin. Pour faciliter la tâche aux jeunes scolaires, évitez les paquets trop lourds ou mal ficelés.



EMPLOIS SAISONNIERS

Durant les mois de juillet et d'août, pour une période de 2 semaines à raison de 10h (5 x 2h) par semaine, la commune propose un emploi saisonnier à des jeunes du village, ayant entre 16 et 18 ans (rémunération au SMIC horaire). Ils s'occuperont de l'arrosage des fleurs, de l'entretien des espaces verts, ...

Conditions à remplir : avoir au moins 16 ans au départ du contrat et 18 ans au plus et être motivé.



Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une lettre de motivation auprès du Secrétariat de Mairie au plus tard le 16 Juin 2017

SALLE POLYVALENTE : RECUPERATION DE MATERIAUX

L'actuelle salle polyvalente fermera définitivement ses portes courant du mois de juin 2017 pour démolition. L'emplacement sera alors réservé à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim pour l'implantation d'un périscolaire desservant les villages d'Artolsheim, Mackenheim et Bootzheim. Durant le mois de juin les agents communaux videront l'actuelle salle de tous matériaux récupérables par la commune, pour sa future salle ou pour d'autres bâtiments publics.

Toute personne intéressée à la récupération d'objets ou matériaux la constituant est invité à passer en mairie pour se faire connaître et indiquer ses besoins.

Cette démarche pourra être accomplie à partir du mois de juillet et ce jusqu'au 15 septembre.

Les modalités d'enlèvement de démontage et de donations vous seront précisés ultérieurement, en mairie.

L'enlèvement des objets devra être entrepris par le demandeur directement après avoir fait visé le bon d'enlèvement par un Adjoint ou le Maire.



INFORMATIONS DIVERSES

RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Second tour - 7 Mai 2017 - Commune de BOOTZHEIM

Candidat	Nombre de voix
M. MACRON Emmanuel	39
Mme LE PEN Marine	157

L'ensemble des élus remercie les électeurs pour leur forte participation lors des deux tours des élections présidentielles. Si vous êtes intéressés pour tenir le bureau de vote lors des élections législatives des 11 et 18 Juin 2018, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

DECHETTERIE : NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 1er Avril, les horaires des déchetteries du territoire du SMICTOM Centre Alsace ont changé :

- **Du 1er Avril au 31 Octobre** : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h
- **Du 1er Novembre au 31 Mars** : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h



OBJETS TROUVES

Fréquemment, des administrés viennent en mairie nous déposer des objets trouvés au sein de la commune.

Clés de maisons, clés de voitures, doudous, veste sans manches taille enfant.. Nombreux sont les objets récoltés et bien souvent personne ne pense à venir en mairie les récupérer.

Si vous avez perdu quelque chose, que vous le reconnaissiez sur cette photo ou non, n'hésitez pas à venir le récupérer directement auprès du secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.



APPEL AU CIVISME DES ADMINISTRÉS

• Déjections canines et aboiements

Les propriétaires de chiens sont appelés à s'occuper pleinement de leurs animaux. Les déjections doivent être ramassées afin de garantir la propreté de la commune pour l'ensemble des habitants. Les aboiements de chiens sont souvent une gêne pour le voisinage, ils doivent être limités au possible pour favoriser une bonne cohabitation. Pensez également à tenir vos animaux attachés lors de vos balades.

• Dégradations nouvelle salle

Des dégradations de type graffitis et jets de pierres sur les nouvelles façades de la future salle polyvalente ont été constatés. Nous invitons les jeunes du village à se contenir pour permettre au bon aboutissement de ce projet de taille pour notre commune. Le responsable des dégradations sera poursuivi pour les préjudices subis, par un dépôt de plainte.

• Horaires travaux agricoles / Pollution sonore

« Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition et son intensité, porter atteinte à la tranquillité et à la santé du voisinage. » Il en convient donc que les nuisances sonores sont tolérées dès lors qu'elles ne sont pas considérées comme des tapages de par leur intensité ou caractère répétitif. Il est vivement souhaité de respecter le calme de tout un chacun.

Affichages en Mairie

- CR séance Conseil Municipal du 23/05/2017 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 04/04/2017;

- Manifestations juin 2017;
- Demandes d'urbanisme 2017

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h
Vendredi 15h - 18h